



Approuvé par l'Agora le 27 avril 2020

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Une nécessité dans le parcours scolaire selon 95,14% des jeunes !

POINTS ABORDÉS DANS L'AVIS

INTRODUCTION

LA CONSULTATION

- Méthodologie
- Résultats
- Bilan des consultations

DÉVELOPPEMENT DE L'AVIS

- Choix des médias
- Sujets ou thématiques prioritaires
- Moments d'apprentissage
- Méthode d'apprentissage
- Formation des enseignants

PLAIDOYER

INTRODUCTION



La génération des 16-30 ans en 2020 vit au quotidien connectée aux divers médias proposés. La technologie toujours grandissante a favorisé cet usage. Même si certains souffrent encore aujourd'hui de la fracture numérique, nous l'avons vu, lors de la crise du coronavirus, les médias ont contribué à perpétuer les liens sociaux et générer de l'interaction sociale, ainsi qu'à diffuser de vraies et de fausses informations. À côté des réseaux sociaux qui ont été fort sollicités, les chaînes de télévision et les radios ont aussi battu des records d'audience. De même, la presse écrite et numérique a été lue davantage durant la période de confinement.

En 2019, les membres du Conseil de la Jeunesse ont décidé de sensibiliser les jeunes de 16 à 30 ans à l'impact de l'utilisation des réseaux sociaux sur eux-mêmes et sur les autres. Ils se sont plus précisément penchés sur le slacktivisme et les bulles de filtres. Parallèlement, la volonté était de connaître le point de vue des jeunes sur la place de l'éducation aux médias dans leurs parcours scolaire et académique.

« Questionner les nouvelles technologies et leurs usages » et « Renforcer l'esprit critique » étant deux des sept axes stratégiques du Forum des Jeunes, il apparaît donc évident que la question de l'éducation aux médias rentre pleinement dans ses missions.

Ainsi, la consultation s'est clôturée **le 01 mars 2020 avec 1019 personnes sondées.**

LA CONSULTATION

MÉTHODOLOGIE

Le Forum des Jeunes est le porte-parole des jeunes âgés de 16 à 30 ans résidant en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ceux-ci ont été la cible de l'enquête.

Les personnes les plus consultées étaient des étudiants. Les lieux ciblés par le sondage, notamment les festivals et certaines écoles secondaires et de l'enseignement supérieur peuvent l'expliquer. Nous comptons dans notre échantillon 33,37% de jeunes entre 16 à 18 ans et 46,11% entre 19 et 24 ans et 20,52% entre 25 et 30 ans. Il est à noter que l'échantillon est composé d'un nombre plus important de femmes (64,68%). Nous pouvons également noter une forte participation en Brabant wallon (18,53%). À l'inverse, la région bruxelloise, nettement plus peuplée, n'a récolté que 15,81% des répondants. Cependant, les réponses obtenues ne variaient pas en fonction de l'origine géographique des sondés et n'ont donc pas eu d'incidence sur les résultats de la consultation.

RÉSULTATS

À la question centrale du questionnaire : « Estimes-tu que l'école doit traiter de la thématique des médias et des différents sujets qui s'y rapportent ? », 95,14% des sondés ont répondu oui. Cette écrasante majorité indique l'intérêt voire la nécessité de l'éducation aux médias dans le parcours scolaire des jeunes. Parmi les 53 personnes ayant répondu non, 19 pensent que l'école a d'autres priorités et 17 estiment que c'est le rôle d'organisations externes au monde scolaire.



95,14 % DES JEUNES PENSENT QUE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS EST NÉCESSAIRE DURANT LEUR PARCOURS SCOLAIRE !

Dans un premier temps, les jeunes ont été interrogés sur leur expérience de l'éducation aux médias au cours de leurs parcours scolaire ou académique.

Les médias qui ont été les plus abordés à l'école par les jeunes sont surtout Internet et les réseaux sociaux. Par contre, selon 62,29%, les jeux vidéos n'ont jamais été abordés. De même, 50,73 % déclarent ne jamais avoir été sensibilisés à la radio durant leur parcours. C'est principalement en secondaire (85,39%) et dans l'enseignement supérieur (41,15%) que l'éducation aux médias a été dispensée. Nous pouvons néanmoins nous demander si le faible taux de pourcentage pour l'enseignement primaire (19,15%) est lié à une réalité ou à la fiabilité du souvenir que les jeunes entre 16 et 30 ans ont par rapport à un enseignement qu'ils ont connu il y a quelques années déjà. Certains avaient déjà quitté l'école primaire depuis plus de dix ans. Une autre hypothèse serait que les médias et l'accès à ceux-ci ont fortement évolué. Il y a 20 ans, Internet commençait seulement à se démocratiser et les réseaux sociaux n'étaient pas répandus comme aujourd'hui.

Pour plus de 90% des répondants, le sujet principal abordé à l'école est l'analyse de l'image. Par contre, la création d'un blog, d'une web T.V., d'un journal..., selon 56,37% n'a jamais été réalisée. Pour 44,80%, la connaissance des enjeux économiques de l'industrie des médias (GAFA et autres grands groupes) et pour 36,15%, la réglementation des droits dans les médias n'ont jamais été évoqués non plus. Si on les interroge sur les activités liées plus spécifiquement à Internet dans leur parcours, c'est surtout « Comment mener une recherche documentaire sur internet » qui a été abordé. Par contre, le rôle et l'impact des influenceurs (64,43%) et comment gérer son identité numérique (61,32%) n'ont jamais été traités en milieu scolaire.

Les jeunes qui ont répondu qu'il fallait éduquer aux médias dans le parcours scolaire estiment, sans surprise, qu'il faut sensibiliser les élèves à Internet (87,91 %) et aux réseaux sociaux (87,49 %), mais aussi à la presse écrite ou en ligne (68,34%) et à la télévision (67,49%). Les quatre points à aborder qui ressortent sont : l'information, la désinformation et la manipulation (88,34%), la réglementation des droits dans les médias (74,01%), les idéologies présentes dans les médias (63,96%) et l'analyse de la publicité (62,89%).

Lorsqu'on les interroge sur les points liés à internet à aborder, ils privilégient le cyber-harcèlement (86,10%), la sécurité sur Internet (83,73%), les dérives des réseaux sociaux (74,01%) et enfin comment gérer son identité numérique (70,59%). Il est à noter que le cyber-harcèlement, pour un jeune sur trois interrogés, n'a jamais été abordé. D'où sans doute, la forte demande pour y être sensibilisé.

En outre, les jeunes pensent, à 82,89%, que l'éducation aux médias doit être abordée dans l'enseignement secondaire supérieur, 71,87% en secondaire inférieur et 44,17% à l'école primaire.

Une dernière question portant sur la forme à adopter pour sensibiliser les jeunes aux médias à l'école n'a pas réussi à départager les sondés. 53,90% souhaitent faire venir des organisations externes, 50,16% pensent qu'il faut intégrer l'éducation aux médias dans plusieurs cours à la fois et enfin 49,09% imaginent de créer un cours spécifique aux médias.

BILAN DES CONSULTATIONS

Il ressort des consultations auprès des jeunes que l'éducation aux médias doit occuper une place importante, voire essentielle dans le parcours scolaire du jeune. Les jeunes interrogés ne se sentent pas toujours outillés face aux médias. Dès lors, le Forum des Jeunes souhaite que l'éducation aux médias fasse partie intégrante de leur parcours scolaire.

Actuellement, dans le référentiel des compétences initiales du tronc commun, il n'existe aucune place pour l'éducation aux médias. Le Forum des Jeunes trouve cela regrettable à une époque où les médias jouent un rôle essentiel dans le quotidien des jeunes.

DÉVELOPPEMENT DE L'AVIS



L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS DEVRAIT ÊTRE INTÉGRÉE DANS LE PARCOURS SCOLAIRE ET ACADÉMIQUE DE TOUS LES JEUNES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.

Le Forum des Jeunes souhaite que l'éducation aux médias soit intégrée dans les référentiels et les nouveaux programmes du tronc commun. Il souhaite également son intégration dans les programmes des dernières années de l'enseignement secondaire qui ne font pas partie du tronc commun. Ci-dessous, le Forum des Jeunes a mis en évidence les différents sujets que les jeunes estiment importants à aborder à l'école. Ces propositions ne sont pas exhaustives, mais sont les éléments qui ont récolté le plus de suffrage lors de la consultation.

CHOIX DES MÉDIAS



LES JEUNES SOUHAITENT, EN PREMIER, ÊTRE SENSIBILISÉS DANS LEUR PARCOURS SCOLAIRE ET ACADÉMIQUE À INTERNET ET AUX RÉSEAUX SOCIAUX.

Aujourd'hui, les jeunes sont connectés dès leur plus jeune âge sur Internet, mais aussi sur les réseaux sociaux. Comme nous avons pu l'observer dans la consultation, ils sont demandeurs pour être mieux informés, car ils sont conscients de la complexité de ceux-ci. Par conséquent, l'école doit leur offrir le moyen d'être initiés au fonctionnement de ces médias et pas seulement à leur utilisation.

Toutefois, ces nouvelles technologies ne doivent pas faire oublier les autres médias. La presse, qu'elle soit en ligne ou en version papier, doit pouvoir être analysée. De même, la télévision qui peut être regardée sur divers supports, doit faire partie de cette éducation aux médias, ainsi que les jeux vidéos, la radio et le cinéma.

Internet	87,91 %
Réseaux sociaux	87,49 %
La presse <small>(journaux papiers et en ligne)</small>	68,34 %
La télévision	67,49 %
Les jeux vidéos	41,07 %
La radio	40,86 %
Le cinéma	40,53 %

SUJETS OU THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Presque neuf jeunes consultés sur dix souhaitent que l'école aborde la thématique de l'information, de la désinformation et de la manipulation. En raison de la diversité des médias et de la vitesse de la propagation des nouvelles au 21^{ème} siècle, il est primordial que les jeunes soient outillés pour distinguer le vrai du faux. Aiguiser l'esprit critique, qui est l'une des missions principales de l'enseignement, est prioritaire à l'heure où les extrêmes et le populisme resurgissent dans le paysage politique.

En lien avec cette demande, 63,96% des jeunes souhaiteraient aborder les idéologies présentes dans les médias. Là aussi, c'est l'occasion pour les élèves de pouvoir exercer leur esprit critique à travers l'éducation aux médias. En outre, 74,01% voudraient une information sur la réglementation et les droits dans les médias. Le respect de la vie privée est une matière trop peu enseignée actuellement.



LES JEUNES SOUHAITENT QUE L'ÉDUCATION METTE L'ACCENT SUR L'INFORMATION, LA DÉSINFORMATION ET LA MANIPULATION, LA RÉGLEMENTATION ET DROITS DANS LES MÉDIAS (RESPECT DE LA VIE PRIVÉE).

L'insérer dans le parcours scolaire sera indéniablement un moyen de pallier cette lacune. L'analyse de la publicité est également sollicitée par 62,89 %. On le sait, les jeunes, touchés par la publicité depuis leur enfance, sont un public-cible pour les différents annonceurs. À nouveau, développer leur esprit critique leur permet d'être mieux armés dans ce flux publicitaire continu auquel ils sont soumis en permanence. Enfin, 60,96% voudraient que l'école traite des apports éducatifs des médias. Il est important de souligner que les médias sont souvent diabolisés. L'enseignement est l'occasion de faire tomber certaines idées reçues et de mettre en exergue tout ce que les médias peuvent apporter à notre société et aux jeunes en particulier.

L'information, la désinformation, la manipulation (fake news)	88,34%
Réglementation et droits dans les médias (respect de la vie privée)	74,01%
Les idéologies présentes dans les médias	63,96%
L'analyse de la publicité	62,89%
Les apports éducatifs des médias	60,96%



LES JEUNES SOUHAITENT QU'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SOIT ACCORDÉE AU CYBER-HARCÈLEMENT, À LA SÉCURITÉ SUR INTERNET ET AUX DÉRIVES DES RÉSEAUX SOCIAUX.

En ce qui concerne plus spécifiquement le numérique, une grande majorité des jeunes consultés (86,10%) souhaiteraient avoir une sensibilisation au cyber-harcèlement. En 2016, l'OMS publiait des chiffres : en Fédération Wallonie-Bruxelles, 18% des garçons et 28% des filles de onze ans ont déclaré avoir été victime d'intimidation au moins deux ou trois fois par mois au cours des derniers mois. De nombreuses initiatives de prévention existent déjà contre le harcèlement au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais une information systématique dans le milieu scolaire sur le cyber-harcèlement permettrait de lutter contre ce phénomène omniprésent et souvent aux conséquences dramatiques.

Une autre thématique a été plébiscitée par 83,74 % des jeunes : la sécurité sur Internet. En effet, de nombreuses personnes sont victimes de hameçonnages ou de piratages ou encore ignorent totalement le fonctionnement de la récolte de données. En informant les élèves sur la sécurité, l'école fournira à ceux-ci les moyens de se prémunir contre certains risques liés à l'usage d'Internet. Connaître ce qu'est l'E-réputation et la manière de modifier ses paramètres personnels pourra aider les jeunes à maîtriser leur identité numérique. Les dérives des réseaux sociaux intéressent également 74,01 % des jeunes consultés. Même si ces jeunes utilisent quotidiennement ces réseaux, ils sont conscients qu'une information à l'école sur les dérives de ceux-ci leur permettra de devenir des citoyens responsables et critiques. Enfin, 65,13% des répondants souhaitent être informés sur le fonctionnement des réseaux et de leurs opportunités. L'aspect positif de ceux-ci doit être présenté à l'école afin que les jeunes puissent optimiser l'utilisation de ce moyen de communication.

Le cyber- harcèlement	86,10%
La sécurité sur Internet (hameçonnage, piratage, récolte des données...)	83,74%
Les dérives des réseaux sociaux	74,01%
Comment gérer son identité numérique	70,59%
Le fonctionnement des réseaux sociaux et leurs opportunités	65,13%

MOMENT D'APPRENTISSAGE

Lors de cette consultation, les jeunes ont répondu, en grande majorité qu'il fallait intégrer l'éducation aux médias dans l'enseignement secondaire. Pour 82,89 %, en secondaire supérieur et 71, 87 % dans le secondaire inférieur. Cependant, environ 40 % d'entre eux pensent qu'il faut également éduquer aux médias dans l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur. La question de l'apprentissage en maternelle n'a pas été posée dans la consultation.

En nous appuyant sur les recommandations du CSEM (Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias) , le Forum des Jeunes estime que l'éducation aux médias peut se faire dès le plus jeune âge. En effet, dans leur avis du 09 mai 2019, on peut y lire au point 4 **« inscrire l'éducation aux médias de manière structurée dans notre système éducatif »** :

- *« L'éducation aux médias est un projet présenté comme transversal qui se trouve intégré aux programmes scolaires de façon fragmentaire selon les niveaux et les disciplines. Cette situation est incohérente et contradictoire face à cet enjeu éducatif majeur. Le vaste projet de réforme de l'enseignement qui sera mis en oeuvre progressivement contient des timides avancées, mais il ne modifie pas fondamentalement la situation actuelle.*
- *« Il convient de renforcer de manière structurée la place de l'éducation aux médias dans les programmes scolaires, de la maternelle jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. »*

Le Forum des Jeunes pense également qu'en 2020, l'enfant qui est quotidiennement confronté à divers médias doit pouvoir déjà être éduqué dès la maternelle et poursuivre cette éducation durant tout son parcours scolaire. Cet apprentissage, qui doit se faire tout au long de la vie, ne devra pas s'arrêter au terme de l'enseignement obligatoire, mais être approfondi dans l'enseignement supérieur, comme l'ont suggéré 40 % de nos répondants.

Bien que ce ne fût pas l'objet de la consultation, le Forum rejoint l'avis du CSEM qui préconise d'étendre l'éducation aux médias en dehors du cadre scolaire à savoir dans l'éducation permanente, l'éducation informelle...

MÉTHODE D'APPRENTISSAGE

Les avis sont partagés dans la consultation. Pour 53,90 % des sondés, il faut faire venir des organisations externes. 50,16 % pensent qu'il faut intégrer l'éducation aux médias dans plusieurs cours à la fois (transversalité) et 49,09 % estiment qu'il faut créer un cours spécifique. Beaucoup semblent apprécier l'expertise d'organisations externes au sein des établissements scolaires. On peut, dès lors, imaginer s'appuyer sur ces organisations, que ce soit dans un cours ou éventuellement lors d'une activité exceptionnelle. Ces résultats font écho à la position du CSEM qui ne prône pas une seule méthode. Toujours dans son avis du 09 mai 2019, le CSEM indique :

- *« Il convient de renforcer de manière structurée la place de l'éducation aux médias dans les programmes scolaires, de la maternelle jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire dans une double perspective » ;*
- *« Dans une perspective transversale à l'intérieur des référentiels des domaines disciplinaires de prédilection (EPC, Sciences humaines, PECA...), en assurant un continuum pédagogique coordonné » ;*
- *« Dans une perspective disciplinaire, en créant un ancrage disciplinaire spécifique destiné à dispenser avec expertise les savoirs et compétences de base nécessaires à la littératie médiatique. »*

Le Forum des Jeunes pense que la perspective transversale et la perspective disciplinaire peuvent tout à fait se compléter dans l'intégration de l'éducation aux médias à l'école.

Quant à la venue d'organisations externes dans les écoles, même si l'éducation aux médias doit faire partie des missions des enseignants, le Forum encourage les établissements scolaires à poursuivre des partenariats. Le Décret du 05 juin 2008 par la reconnaissance de centres de ressources et des dispositifs particuliers mis en œuvre par des opérateurs spécialisés favorise déjà ces collaborations. Mais d'autres projets en éducation aux médias, s'ils peuvent épauler les enseignants, méritent d'être soutenus.

FORMATION DES ENSEIGNANTS



LE FORUM DES JEUNES SOUHAITE QUE LES ENSEIGNANTS PUISSENT AVOIR ACCÈS À UNE FORMATION CONTINUE DE QUALITÉ ET QU'UN COURS D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS SOIT DISPENSÉ À TOUS LES FUTURS ENSEIGNANTS.

La consultation n'évoquait pas la formation des enseignants. Mais il nous semble important, si nous souhaitons que l'éducation aux médias fasse partie du parcours scolaire, que les enseignants disposent des outils en adéquation avec leur tâche.

Pour les enseignants déjà en activité, nous encourageons à poursuivre la formation continue en éducation aux médias. Il est donc nécessaire de développer les formations déjà existantes. Les collaborations avec les centres de ressources et des opérateurs spécialisés peuvent aussi s'avérer précieuses et utiles pour pouvoir épauler ces enseignants dans la mise en place de cet apprentissage spécifique.

En ce qui concerne les futurs enseignants, l'avis du CSEM du 19 mai 2019 stipule au point 5 :

- « *Inscrire l'éducation aux médias dans la formation des enseignants* » ;
- « *Dans le cadre de la mise en œuvre de la récente réforme de la formation initiale des enseignants, il convient d'assurer la création d'un cours d'éducation aux médias pour tous les enseignants et pour toutes les filières de formation.* »

Si nous voulons que les jeunes soient éduqués aux médias, il est important que les futurs enseignants disposent d'une formation à la hauteur de leur mission. Il est donc impératif d'intégrer un cours d'éducation aux médias durant leur parcours académique.



LE FORUM DES JEUNES ...



souhaite que l'éducation aux médias soit intégrée dans le parcours scolaire et académique de tous les jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À cette fin, l'éducation aux médias devrait être explicitement indiquée dans les référentiels et les programmes du tronc commun et du cycle supérieur de l'enseignement secondaire. Celle-ci devrait également être intégrée dans le cursus de tous les étudiants de l'enseignement supérieur ;



souhaite que les jeunes dans leur parcours scolaire et académique soient notamment sensibilisés à Internet et aux réseaux sociaux, mais aussi à la presse écrite ou en ligne, la télévision, sans oublier les autres médias (jeux vidéos, radio et cinéma) ;



souhaite qu'une attention particulière soit accordée aux sujets suivants : l'information, la désinformation et la manipulation, la réglementation et droits dans les médias (respect de la vie privée), les idéologies présentes dans les médias, l'analyse de la publicité et les médias comme outil d'apprentissage ;



souhaite que l'enseignement soit attentif aux points suivants concernant le numérique : le cyber-harcèlement, la sécurité sur Internet (hameçonnage, piratage, récoltes des données...), les dérives des réseaux sociaux, la manière de gérer son identité numérique, ainsi que le fonctionnement des réseaux sociaux et leurs opportunités ;



souhaite que les enseignants, pour pouvoir assurer leur mission d'éducation aux médias, puissent avoir accès à une formation continue de qualité et être soutenus par des opérateurs spécialisés. Un cours d'éducation aux médias doit également être dispensé à tous les futurs enseignants pendant leur formation académique.